

Dispositions pour une pratique sécurisée du sport

Chers clients,

Pour le CST, filiale de l'OFSPPO, la sécurité dans la pratique sportive est une préoccupation constante car la qualité de l'enseignement dépend étroitement du respect des consignes de sécurité.

Principe

Etant donné que la majeure partie des cours qui se déroulent à Tenero sont organisés dans le cadre de Jeunesse+Sport (J+S), le CST se réfère en principe aux dispositions spécifiques émanant de J+S. Pour les sports qui ne relèvent pas de J+S, il applique les directives et recommandations de chacune des fédérations nationales concernées.

Sports présentant un risque accru

Les sports suivants sont considérés comme présentant un risque accru pour les hôtes du CST :

- **Les sports J+S**
 - **du groupe A:** Golf, Trampoline, Cyclisme (VTT, Cyclisme sur route, BMX), Sports de combat (Escrime, Judo, Ju-jitsu, Karaté, Lutte, Lutte suisse).
 - **du groupe B:** Sports de montagne (Escalade sportive, Alpinisme), Tir à l'arc, Sports aquatiques (Natation, Plongée libre, Natation de sauvetage, Natation synchronisée, Water-polo, Plongeon), Sports nautiques (Planche à voile, Voile, Canoë-kayak [Régate, Eaux-vives], Aviron).
- **Les sports non J+S:** Stand-up paddle (SUP), Airgame, Plongée avec bouteilles, Rafting, Canyoning, Hydrospeed.

Taille des groupes

Pour des raisons d'organisation, il convient d'appliquer les recommandations suivantes quant au **nombre maximal de participants par moniteur lorsque les conditions sont optimales** :

- | | | | |
|-------------------|----|-----------------------------|----|
| • Tir à l'arc | 12 | • Voile | 8 |
| • Golf | 12 | • Voile (bateau "Surprise") | 5 |
| • Escalade | 12 | • Planche à voile | 12 |
| • VTT | 12 | • Canoë-kayak (lac) | 12 |
| • Stand-up paddle | 12 | • Canoë-kayak (rivière) | 6 |
| • Aviron | 10 | | |

Veuillez noter que les moniteurs sont tenus d'adapter ces effectifs selon les divers facteurs et conditions environnementales propres au sport concerné.

Surveillance en piscine et sur le lac

Le CST n'est pas en mesure d'assurer une surveillance permanente des activités en piscine ou sur le lac. Les **chefs de cours** sont donc seuls responsables de la sécurité et de la surveillance de leur cours (piscine et lac). La présence permanente d'un moniteur en possession d'un brevet SSS valable est par conséquent obligatoire (brevet Plus Pool ou plus élevé avec BLS/AED valable; «module Lac» fortement recommandé).

Par ailleurs, le «**Dispositif de sécurité du centre nautique du CST**» constitue un outil de prévention important. Il est à la disposition des moniteurs concernés.

Dispositions pour les cours annoncés à J+S

- Pour tous les groupes qui évoluent dans le cadre de Jeunesse+Sport, les documents suivants de l'OFSPPO sont applicables:
 - [Guide pour la réalisation d'offres J+S par la Confédération, les cantons, les communes et les fédérations sportives nationales avec des enfants et des jeunes \(GU 4\)](#)
 - [Guide pour la réalisation d'offres J+S Sport scolaire avec des enfants et des jeunes \(GU 5\)](#)
- Les maîtres d'éducation physique et de sport (sans formations continues spécifiques) peuvent enseigner uniquement les sports du groupe A. Le golf peut être enseigné à condition toutefois que le moniteur soit en possession de l'«Autorisation de parcours (AP)» délivrée par l'ASG.
- Les activités suivantes sont exclues des cours J+S :
 - L'ensemble des sports motorisés et des sports aéronautiques
 - L'ensemble des sports de combat visant à abattre l'adversaire (k.o.)
 - La plongée avec bouteilles, le canyoning, l'hydrospeed
 Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée avec l'apparition et le développement de nouveaux sports.

Dispositions pour les cours qui ne sont pas annoncés à J+S

En principe, les leçons ne peuvent être dispensées que par des moniteurs qualifiés.

- Pour les activités sportives de camps scolaires, qui ne sont pas annoncées à J+S, le CST part du principe que les moniteurs responsables ainsi que les collaborateurs engagés sont reconnus et approuvés par la direction de l'établissement scolaire ou le département cantonal compétent.
- Pour tous les autres cours, le CST part du principe que les moniteurs engagés ont les aptitudes et qualifications requises par la fédération sportive nationale concernée (p. ex. guide CAS, guide de canoë, etc.), ou qu'ils disposent d'une autorisation cantonale valable ou d'un permis spécial (p. ex. permis de navigation à voile).

Contrôle des qualifications des moniteurs

Le chef de cours est tenu de communiquer au CST au plus tard au moment de la transmission des données définitives (4 semaines avant le début du cours) les coordonnées des moniteurs engagés

pour les sports présentant un risque accru (v. page 1) avec **copie de leurs qualifications** (brevets, certificat J+S, autorisation, etc.). Cette procédure n'est pas nécessaire pour les camps scolaires non J+S.

S'il s'avère, après les vérifications usuelles, que le moniteur ne dispose pas des qualifications requises, l'activité sera interdite. Le cas échéant, le cours sera alors supprimé par le CST.

Aspects pratiques

Annnonce du programme sportif

- Vérifiez d'abord quelles sont les directives J+S à respecter pour tout sport J+S. Vous trouverez toutes les indications sur le site www.cstenero.ch
- Au moment de l'annonce du cours (15 septembre), indiquez clairement quelle personne dirigera le cours en précisant: «moniteur J+S [Sport]», «moniteur J+S», «instructeur Sisport», «personne avec expérience avérée» ou «enseignant reconnu».

Priorité

Le matériel et les infrastructures sont attribués en priorité aux organisations qui proposent, durant le séjour, au moins 3 leçons avec les mêmes élèves dans le même sport.

Instructeurs Sisport

L'entreprise privée Sisport Sàrl est à la disposition de tous les clients du CST qui n'ont pas de moniteurs J+S internes ou d'enseignants qualifiés pour encadrer des activités sportives présentant un risque accru.

Informations complémentaires

Vous obtiendrez toutes les informations utiles auprès du coordinateur sportif du CST (058/468 61 11) ou sur le site <http://www.cstenero.ch>.

Pour en savoir davantage sur Jeunesse+Sport : www.jeunesseetsport.ch

Pour en savoir davantage sur les instructeurs Sisport : www.sisport.ch

En vous remerciant de votre engagement en faveur de la sécurité des activités sportives des jeunes, nous vous présentons, chers clients, nos salutations les meilleures.

Le Directeur



Bixio Caprara

Le responsable sportif

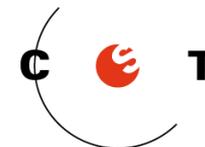


Alan Matasci

Annexes: - Annexe 1: Dispositions pour une pratique sécurisée du sport
- Annexe 2: Dispositif de sécurité du centre nautique du CST



Annexe 1 : dispositions pour une pratique sécurisée du sport



	Sports présentant un risque accru	COURS J+S	COURS NON J+S	
			Ecoles <i>non annoncées à J+S</i>	Autres organisations
SPORTS J+S	<p><u>Tous les sports gr. A¹, y compris</u></p> <p>Golf Trampoline VTT/BMX Sports de combat <i>(Escrime, Karaté, Lutte, etc.)</i></p>	<p>Maîtres de sport ou Moniteurs J+S Sport scolaire ou Moniteurs J+S « Sport » ou Instructeurs Sisport⁵</p>	<p>Enseignants reconnus⁶ ou Moniteurs J+S ou Instructeurs Sisport</p>	<p>Personnes avec qualification valable⁶ ou Moniteurs J+S ou Instructeurs Sisport</p>
	<p><u>Sports gr. B (avec dispositions de sécurité particulières)</u></p> <p>Sports de montagne <i>(Escalade sportive, Alpinisme)</i> Tir à l'arc Activités en piscine³ <i>(Natation, Natation de sauvetage, Natation synchronisée, Plongée libre, Plongeon, Water-polo)</i> Activités sur le lac⁴ <i>(Canoë [régate, eaux-vives], Voile, Planche à voile)</i></p>	<p>Moniteurs J+S « Sport » ou Instructeurs Sisport⁵</p>	<p>Enseignants reconnus⁶ ou Moniteurs J+S « Sport » ou Instructeurs Sisport</p>	<p>Personnes avec qualification valable⁶ ou Moniteurs J+S « Sport » ou Instructeurs Sisport</p>
	<p><i>Aviron (age minimale conseillé: 12 ans)</i></p>		<p>Moniteurs J+S Aviron ou instructeurs Sisport</p>	
SPORTS NON J+S	<p>Stand-up paddle (SUP)³</p>	<p>moniteur JS canoë, voile, planche à voile ou aviron avec module JS SUP ou instructeur SKV/SWAV</p>	<p>Maîtres de sport, personnes avec qualification³ valable, enseignants reconnus³ ou instructeurs Sisport</p>	
	<p>Airgame CST</p>	<p>Instructeurs Sisport</p>		
	<p>Plongée avec bouteilles (en piscine) Hydrospeed / Canyoning</p>	<p>Sports interdits dans le cadre de J+S</p>	<p>Personnes avec qualification valable³ (Sisport ou autre)</p>	

¹ Selon annexe 1 OPESp et art. 1 O OFSPO J+S

² Autorisation de parcours (AP) de l'ASG obligatoire

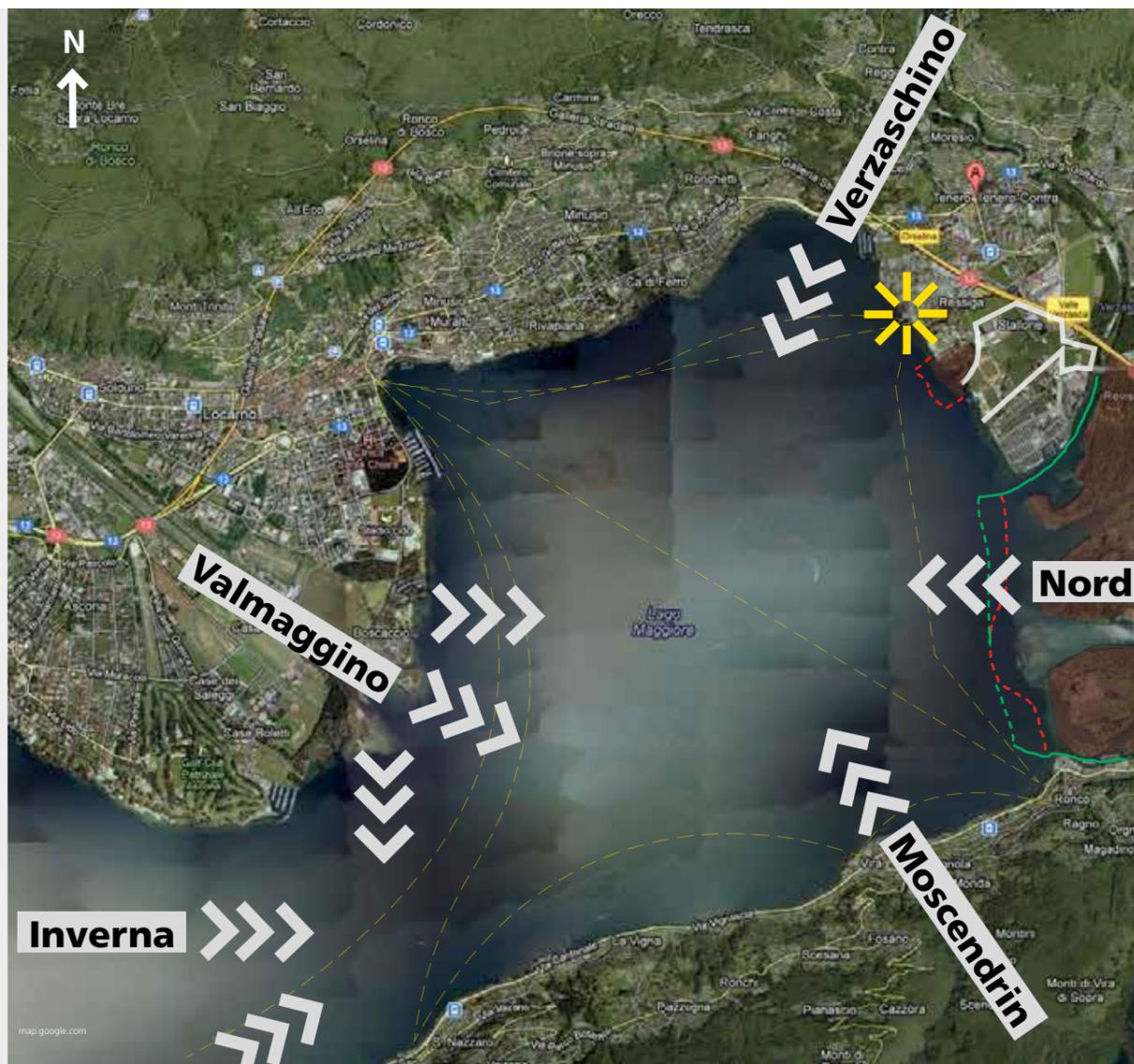
³ Brevet Plus-Pool de la SSS obligatoire, BLS/AED valable, module Lac hautement recommandé

⁴ Brevet Plus-Pool de la SSS hautement recommandé, module Lac hautement recommandé

⁵ Sisport n'engage que des moniteurs J+S reconnus

⁶ Voir les Dispositions pour une pratique sécurisée du sport

Dispositif de sécurité du centre nautique du CST



- - - Limite de navigation pour bateaux à rames (50m de la rive)
- - - Limite de navigation pour bateaux à moteur (150m de la rive)
- Routes des bateaux de ligne
- Accès interdit depuis le lac
- ☀ Avis de tempête (ponton de Tenero)

Les Bolle de Magadino entre le delta de la rivière Verzasca et Magadino sont des paysages magnifiques reconnus et protégés au niveau fédéral. Elles abritent une végétation et une faune particulières caractéristiques de la zone de transition entre l'eau et la terre.

Les vents du lac Majeur

L'inverna

Vent thermique régulier, en provenance de l'ouest et du sud-ouest.
Souffle principalement l'après-midi.
Moins fort en hiver qu'en été.

Le moscendrin

Vent descendant, plutôt fort, en provenance du sud-est.
Souffle toujours par rafales.
Peut atteindre très rapidement de grandes forces.

Le vent du nord (foehn du nord)

Vent plutôt fort, en provenance du nord-est.
Fortes rafales et fréquents changements de direction.

Le valmaggino

Vent plutôt fort, en provenance de l'ouest (Val Maggia).
Descend en éventail depuis le Val Maggia, avec de nombreuses rafales.
Peut atteindre rapidement de très grandes forces.

Le verzaschino

Vent thermique descendant, en provenance du nord-est (Val Verzasca).
Souffle principalement l'après-midi.
Fortes rafales et fréquents changements de direction.

Signaux d'avis de tempête

Le signal de prudence (feu orange scintillant à environ 40 apparitions de lumière par minute) est émis aussi tôt que possible pour signaler l'arrivée plus ou moins proche de vents tempétueux.

Le signal de tempête (feu orange scintillant à environ 90 apparitions de lumière par minute) est émis en cas de danger imminent de tempête.



- ✘ Vous êtes ici
- ☎ Téléphone de secours
- 👤 Valise sanitaire
- 🚻 Vestiaires
- 1** Bateaux pneumatiques à moteur
- 2** Mise à l'eau des lasers et des bateaux d'aviron
- 3** Sortie des planches à voile et des canoë-kayaks
- 4** Radeau
- 5** Bouées de délimitation
- 6** Sortie des catamarans
- 7** Bouée « Surprise »

Numéros de téléphone importants

Ambulance	144	Réception CST (24h/24)	+41 58 468 61 11
Police	117	Centre nautique CST	108*
Police du lac Magadino	+41 91 815 81 01	Conciergerie CST	107*
Garde aérienne de sauvetage REGA	1414	*uniquement depuis un poste interne	

Dernière modification: mars 2016